



**HUISSIERS
RÉUNIS**

J. LISON – M. CATTIAUX

S.C.P. d'Huissiers de Justice associés

M. NOYALET – Huissier salarié

2 et 4 rue Mimerel - B.P. 585

59060 - ROUBAIX Cedex 1

☎ 03 20 26 59 15 - 📠 03 20 70 28 33

✉ etude@huissiernord.fr

Palement CB par téléphone et via
notre site Internet

www.huissiernord.fr



Compte Bancaire : La Banque Postale
FR50 2004 1010 0507 1296 1C02 678

BIC : PSSTFRPPLL



**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE
EXPEDITION**

COUT ACTE	
EMOLUMENT	
Art. R444-3	179,26
TRANSPORT	
HT	179,26
TVA 20 %	35,85
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI ...	14,89
SOUS TOTAL	230,00



PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
LE VINGT NEUF OCTOBRE**

A LA REQUETE DE :

La société **CLAYRTON'S**, S.A.S au capital de 126.000 €, dont le siège social est situé à 59100 ROUBAIX, 41 Rue Saint Antoine, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 334 862 570, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.

LAQUELLE EXPOSE :

Que la société requérante organise un jeu concours gratuit, sans obligation d'achat, intitulé « *CLAYRTON'S ACADEMY 2020* », du 20 novembre 2019 au 22 avril 2020 inclus, sur le site clayrtons.com, ouvert à toute personne physique majeure ou mineure résidante en France, en Belgique, au Luxembourg ou en Suisse suivant une formation professionnelle de fleuriste niveau 1 (CAP, 2^{ème} degré et AFP) ou niveau 2 (BP, 3^{ème} degré et CFC) à l'exclusion des organisateurs et des membres de leur famille ainsi que l'ensemble des personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du concours, de même que les membres de leur famille (ascendants, descendants et collatéraux directs)

Pour participer, le professeur référent devra informer la société organisatrice du nombre de participants, leur niveau d'étude avant le 20 novembre 2019. Les candidats libres peuvent également participer, les candidatures seront prises en compte suivant le même délai.

L'objectif est de réaliser une composition florale emballée dans le respect de l'esprit des tendances automne-hiver 2019 à partir d'emballage Clayrton's fourni par la société organisatrice

Les photos des créations devront être envoyées via un formulaire précis et obligatoire à remplir sur le site clayrtons.com

Avant de l'envoyer le participant devra photographier sa création sur fond blanc, correctement cadrée à savoir : en entier, de face, éviter les zoom, bonne définition d'image.

Une seule composition par participant sera acceptée.

Les photos pourront être envoyées jusqu'au 21 février 2020.

Les votes sur Internet seront ouverts 12 jours après la date limite d'envoi des photos et pour une durée de 7 jours.

Du 3 au 11 mars 2020, les internautes auront la possibilité de voter pour la ou les photos de leur choix. Le vote peut s'effectuer via facebook, Pinterest et Google+ ou simplement en cliquant sur l'icône cœur de l'application.

Les résultats des votes des internautes compteront pour 50% pour la désignation des 12 finalistes.

Les autres 50% seront constitués des votes d'un jury composé de fleuristes et formateurs professionnels.

12 participants seront désignés. Les 6 meilleurs apprentis niveau 1 et 6 meilleurs apprentis niveau 2 seront sélectionnés pour participer à la finale qui se tiendra le 22 avril 2020. L'annonce des 12 finalistes aura lieu le 12 mars 2020. Clayrton's se réserve le droit de modifier la date de la finale.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par la société organisatrice pour les finalistes dans la limite de 200 euros par personne.

La remise des prix sera effectuée sur place après le vote final du jury.

Pour chacune des 2 sections : niveau 1 et niveau 2 les gagnants recevront les dotations suivantes :

- 1^{er} prix : un cadeau d'une valeur de 200 euros.
- 2^{ème} prix : Un cadeau d'une valeur de 150 euros.
- 3^{ème} prix : Un cadeau d'une valeur de 80 euros.

Soit un total de 6 lots d'une valeur totale de 860 euros TTC.

Elle me requiert de recueillir le règlement complet dudit jeu, d'en vérifier la régularité.

Déférant à cette réquisition,

Je, Me Maxime CATTIAUX,

Huissier de Justice associé au sien de la SCP JOSE LISON ET MAXIME CATTIAUX Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de LILLE, demeurant à Roubaix (59100), 2 et 4 rue Mimerel, soussignée,

ai reçu ce jour à l'étude, en six pages, le règlement complet du jeu « CLAYRTON'S ACADEMY », dont un exemplaire est annexé au présent procès verbal.

J'ai pu voir que ce jeu-concours est gratuit, sans obligation d'achat, ouvert à toute une catégorie de personnes, les dates de participation figurent au règlement, de même que les modalités de participation, le mode de désignation des gagnants par un jury, la liste des lots figure avec leur valeur marchande, ainsi que les modalités de remise des lots.

Ce jeu répond à la législation en vigueur.

**Et de tout ce que dessus, j'ai dressé et clos le présent
procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.**

DONT ACTE. / .

Me Maxime CATTIAUX

